

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil d'Administration de la Régie autonome
du Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice RAVEL
Siège : 29 cours du comte de Cabarrus – 64100 BAYONNE

SEANCE DU 10 MARS 2026

PRESENTS : M. CURUTCHARRY, Président ; Mme CASTEL 1^{ère} Vice-présidente ;
Mme ECHEVERRIA 2^{ème} Vice-présidente ; Mmes BUTORI, LASSERRE, PINATEL ;
MM. BROUCARET, IBARBOURE, KORDIAN, MATON

EXCUSÉS : MM. ALDANA-DOUAT, ETCHEVERRY

POUVOIRS : /

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ECHEVERRIA

O/J N° 7 – FINANCES : BUDGET PRIMITIF 2026 - BUDGET PRINCIPAL CONSERVATOIRE MAURICE RAVEL

M. CURUTCHARRY présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Vu la délibération n° 12 en date du 26 septembre 2023, adoptant la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour l'ensemble des budgets de la Régie Autonome – CRR Maurice Ravel

Le Budget Primitif 2026 du Budget Principal - Conservatoire Maurice RAVEL, ci-joint, s'équilibre, en recettes et dépenses :

Section de Fonctionnement	9 304 250,00 €
Section d'Investissement	408 350,00 €

Fait et délibéré en séances les jours, mois et an que dessus, et le présent extrait certifié conforme au registre.

Le Président,
Antton CURUTCHARRY



SECTION DE FONCTIONNEMENT**Les dépenses proposées en Fonctionnement comprennent :**

011 - Charges à caractère général.....	732 210,00 €
012 – Charges de personnel	6 966 630,00€
- Déficit Budget Annexe (OSPB)	1 195 110,00 €
- Subvention Comité Action Sociale	13 800,00 €
- Charges de gestion courante diverses	99 700,00 €
65 - Autres charges de gestion courante.....	1 308 610,00 €
66 - Charges financières	16 290,00 €
68 – Dotations aux provisions, dépréciations	61 400,00 €
042 - Ecritures d'ordres : dotation aux amortissements	219 110,00 €

Ces dépenses sont financées par les recettes suivantes :

002 – Excédent de Fonctionnement reporté.....	241 290,72 €
013 - Atténuation de charges	21 349,28 €
- Droits d'inscriptions.....	695 000,00 €
- Locations d'instruments	26 700,00 €
- Remboursement personnel affecté au Budget Annexe (OSPB) ..	376 190,00 €
- Autres recettes diverses.....	20 160,00 €
70 - Produits des services	1 118 050,00€
- Participation Communauté Agglomération Pays Basque	7 690 000,00 €
- Participation Etat.....	101 200,00 €
- Participation Conseil Départemental	110 000,00 €
- Participation diverses	4 860,00 €
74 – Dotations et Participations.....	7 906 060,00€
75 - Produits de gestion courante.....	7 590,00 €
76 - Produits financiers.....	10,00 €
042 - Ecritures d'ordres	9 900,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT**Les dépenses d'Investissement proposées au Budget Primitif sont :**

16 - Remboursement du capital de la dette	65 050,00 €
- Equipements supplémentaires	20 000,00 €
20 - Immobilisations Incorporelles	20 000,00 €
- Report de crédits 2024.....	42 945,74 €
- Equipements supplémentaires	270 454,26 €
21 - Immobilisations Corporelles	313 400,00 €
040 - Ecritures d'ordres :	9 900,00 €

Ces dépenses d'investissement sont financées par les recettes suivantes :

001 - Excédent d'Investissement reporté.....	161 558,20 €
10 - Dotations propres (FCTVA).....	27 681,80 €
040 - Ecritures d'ordres : dotation aux amortissements	219 110,00 €

Compte tenu de ces éléments, le Conseil d'Administration :

- adopte le Budget Primitif 2026 du Budget Principal - Conservatoire à Rayonnement Régional Maurice Ravel ;

- l'arrête aux chiffres suivants :

- Section de Fonctionnement : Recettes/Dépenses 9 304 250,00 €
- Section d'Investissement : Recettes/Dépenses 408 350,00 €

- Conformément à l'article L5217-10-6 du CGCT, autorise Monsieur le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de :

- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section de fonctionnement ;
- 7,5 % du montant des dépenses réelles de la section d'investissement

DONT ACTE

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le



ID : 064-200087567-20260310-CA20260310_07-DE